



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 04 juillet 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 39

Mis en ligne le : le 08 juillet 2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le quatre du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA- Mme ROVARINO - Mme CHAUVIN- M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. LICCIA - M. BOCCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ - M. LARLET - M. BORELLI

Pouvoirs :

- Mme PIOMBINO à M. LARLET
- M. WAHARTE à M. SANCHEZ
- M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ

Absents :

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

N° Acte : 7.1

Délibération n°24-121

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction comptable M57

Vu la délibération du 28 mars 2024 DEL 24-48 Attribution de subvention de fonctionnement 2024 au CCAS

Vu le Budget primitif 2024

Considérant le Budget Primitif 2024, les membres du conseil municipal sont informés qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits du Budget Principal, suivant le tableau annexé.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour, 4 Contre (SAHUN Véronique / BOCCIA Hervé / LICCIA Marcel / ALLIOTTE Xavier) et 5 Abstentions (BORELLI Christian / LARLET Jean-Patrick représentant : PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe représentant : WAHARTE Stéphane)

APPROUVE la Décision modificative n°1 du Budget principal sur l'exercice 2024, selon le tableau annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



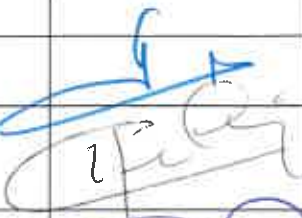
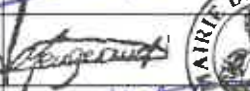
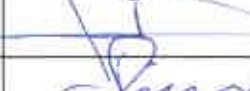
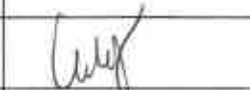
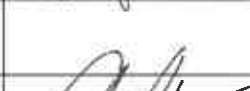
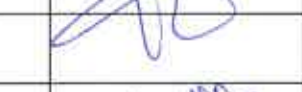
POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 08 juillet 2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2024
FEUILLE D'EMARGEMENTS

NOM Prénom	SIGNATURE	NOM Prénom	SIGNATURE
GACHON Loïc		JESNE David	
MONDOLONI Jean Claude		SAURA Didier	
CZURKA Maryline		MENGEAUD Julien	
AMAR Daniel		CARUSO Julie	
MORBELLI Pascale		SAHRAOUI Malick	
MERSALI Malik		LICCIA Marcel	
CUILLIERE Nadine		BOCCIA Hervé	
GARDIOL Philippe		SAHUN Véronique	
ATTAF Lalia		ALLIOTTE Xavier	
PORTE Henri Michel		SANCHEZ Philippe	
NERSESSIAN Jin		PIOMBINO Patricia	
MICHEL Jean Pierre		LARLET Jean-Patrick	
DESCLOUX Odette		WAHARTE Stéphane	
PIQUET Michel		BORELLI Christian	
RENAUDIN Michel			
OULIE Gérard			
HAMOU-THERREY Bernadette			
MICHEL Marie Claude			
RAFIA Kadija			
ROSADONI Amélie			
BERTHOLLAZ Annie			
DE SOUZA Frédéric			
ROVARINO Isabelle			
CHAUVIN Isabelle			
MATHON Jean- Claude			



